

PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE MONS

COMMUNE DE LENS



ARRETE DE POLICE

LA BOURGMESTRE,

- Vu l'arrêté Royal du 16 mars 1968 portant coordination des lois relatives à la Police sur la Circulation Routière et notamment ses articles 2, 12, 14, 17, 29 à 29 ter ;
- Vu l'Arrêté du 1^{er} décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière ;
- Vu l'Arrêté Ministériel du 11 octobre 1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière ;
- Vu l'Arrêté Ministériel du 7 mai 1999 relatif à la signalisation des chantiers et obstacles sur la voie publique ;
- Vu la Nouvelle Loi Communale, en particulier l'article 135 § 2 ;
- Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
- Considérant les travaux (pose d'une nouvelle conduite d'eau) à réaliser à CAMBRON-SAINT-VINCENT, Rue de Cambron, du lundi 06 mars 2023 jusqu'au 30 avril 2023, par la société TRBA

ARRETE :

Art. 1 : La Société TRBA est autorisée à effectuer les travaux susmentionnés ainsi qu'à placer le matériel nécessaire, à CAMBRON-SAINT-VINCENT, Rue de Cambron, du lundi 06 mars 2023 jusqu'au 30 avril 2023. Les travaux s'effectueront en trottoir de part et d'autre de la Rue de Cambron sur des longueurs de 100m.
Une circulation alternée avec feux tricolores sera mise en place.

Art. 2 : La signalisation est à charge de la société TRBA. Elle sera conforme au Règlement Général sur la Police de la Circulation Routière ainsi qu'à l'A.M. du 20 décembre 2020 et leurs compléments ultérieurs.

Art. 3 : Les infractions au présent seront punies de sanctions administratives.

Art. 4 : Tout véhicule trouvé en infraction sera enlevé aux frais et risques du contrevenant.

Art. 5 : Copie du présent est adressée à :

- * Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Zone de Police Sylle et Dendre ;
- * Monsieur Alain ALBOS, conducteur des travaux de l'Administration communale de Lens.
- *Monsieur Frédéric DHOTE, responsable signalisation TRBA.

Fait à Lens, le 28/02/2023.
La Bourgmestre,
Isabelle Galant.



